



Conditions générales d'utilisation

ARTICLE 1 : Objet

Les présentes « conditions générales d'utilisation » ont pour objet l'encadrement juridique de l'utilisation des services RplusTV. Ce contrat est conclu entre : Redbox Communication, ci-après désigné « l'Éditeur », Toute personne physique ou morale souhaitant accéder aux services RplusTV, ci-après appelé « l'Abonné ». Les conditions générales d'utilisation sont acceptées sans réserve par tout Abonné, et sa souscription aux services RplusTV vaut acceptation de ces conditions.

ARTICLE 2 : Mentions légales

Le service RplusTV est édité par Redbox Communication, SARL, dont le siège social est situé à : Allée Théodore Monod – 64210 Bidart.

ARTICLE 3 : accès aux services

L'Abonné à la RplusTV a accès au service suivant :

- Accès au site de gestion de contenu : <https://webtv.redbox.fr/fr/login>

Tout Abonné ayant accès à internet répondant au débit minimum requis peut accéder aux services RplusTV. Les frais supportés par l'Abonné pour y accéder (connexion internet, matériel informatique, etc.) ne sont pas à la charge de l'Éditeur. Les prérequis nécessaires à l'utilisation des services de la RplusTV et non pris en charge par l'éditeur :

- Un accès internet avec un débit minimum de 500 Mo.
- Une prise électrique permettant d'alimenter la box et votre écran ou votre téléviseur
- Un écran ou un téléviseur disposant d'une connexion HDMI et de taille adaptée.

Les services proposés par la RplusTV ne sont accessibles pour l'Abonné que s'il est identifié à l'aide de ses identifiants de connexion. Les sites proposés par RplusTV et ses différents services peuvent être interrompus ou suspendus par l'Éditeur, notamment à l'occasion d'une maintenance, sans obligation de préavis ou de justification et sans que l'Abonné puisse prétendre à la moindre indemnisation.

ARTICLE 4 : Responsabilité de l'Utilisateur

L'Abonné est responsable des risques liés à l'utilisation de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

Le mot de passe de l'Abonné doit rester secret. En cas de divulgation de mot de passe, l'Éditeur décline toute responsabilité. Les Abonnés s'engagent à tenir des propos respectueux des autres et de la loi et acceptent que ces publications soient modérées ou refusées par l'Éditeur, sans obligation de justification.



Conditions générales d'utilisation

ARTICLE 5 : Responsabilité de l'Éditeur

Contenu diffusé par l'Abonné L'Abonné est considéré comme Editeur de son contenu créé et diffusé et dans ce cas Redbox Communication n'est plus considéré comme Editeur du Contenu mais comme Hébergeur des données produites par l'Abonné.

ARTICLE 6 : Responsabilité de l'hébergeur

L'Hébergeur se réserve le droit d'être assujéti à une obligation de retrait immédiat et ce, nonobstant, la responsabilité directe et initiale de l'Abonné en cas de procédure qui aborderait la problématique d'hébergement de données interdites ou protégées. Il appartient à l'Hébergeur, et nonobstant toute clause limitative ou exonératoire de responsabilité, de faire diligence sans délai, pour retirer les informations litigieuses ou pour rendre leur accès impossible.

L'Hébergeur ne peut voir sa responsabilité pénale engagée à raison des informations créées, diffusées par un abonné à la double condition qu'il n'avait pas a priori connaissance d'activités et d'informations illicites, et que dès le moment où ils en ont eu connaissance il a réagi « promptement ».

L'Hébergeur se dispense de toute obligation générale de surveillance préalable des informations transmises ou stockées par l'Abonné. L'Hébergeur s'engage a posteriori, à la seule et unique condition que dès le moment où il a connaissance d'une problématique sur une publication, il devra agir promptement à retirer ces informations. Les faits litigieux doivent être notifiés à l'Hébergeur pour que sa responsabilité puisse être engagée. La notification doit impérativement comporter les mentions précisées par la loi LCEN, à défaut, il ne saurait être reproché à l'Hébergeur d'avoir manqué à son obligation de retirer promptement des contenus illicites dans la mesure où la notification n'aurait pas été faite dans les formes prévues par la loi.

ARTICLE 7 : Propriété intellectuelle

L'Abonné est entièrement responsable de tout contenu qu'il met en ligne et il s'engage à ne pas porter atteinte à un tiers.



Conditions générales d'utilisation

ARTICLE 8 : Données personnelles

L'Abonné doit obligatoirement fournir des informations personnelles pour procéder à son inscription sur le site.

Ces données sont utilisées par Redbox Communication seulement pour les opérations de gestion du service RplusTV. L'adresse électronique (e-mail) de l'Abonné pourra être utilisée par Redbox Communication pour la communication d'informations diverses et la gestion du compte de l'Abonné. Redbox Communication garantit le respect de la vie privée de l'utilisateur, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En vertu des articles 39 et 40 de la loi en date du 6 janvier 1978, l'Abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition de ses données personnelles. L'Utilisateur exerce ce droit via :

- Un formulaire de contact ;
- Par mail à support@rplustv.com ;
- Par voie postale : Redbox Communication - Allée Théodore Monod – 64210 Bidart.

ARTICLE 9 : Évolution des conditions générales d'utilisation

Redbox Communication se réserve le droit de modifier les clauses de ces conditions générales d'utilisation à tout moment et sans justification.

ARTICLE 10 : Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat dépend de la législation française. En cas de litige non résolu à l'amiable entre l'Abonné et l'Éditeur, les tribunaux de Bordeaux sont compétents pour régler le contentieux.